



Édito mai 2019



LE MOT DU MAIRE

Chers Billyssoises, Chers Billyssois,

L'actualité communale reste toujours soutenue. Dans les prochaines semaines chacun va pouvoir donner son avis sur le futur Plan Local d'Urbanisme à l'occasion de l'enquête publique. Dès le 20 Avril, un affichage des documents est prévu en Mairie.

Beaucoup d'habitants du bourg subissent actuellement les désagréments engendrés par le chantier d'élargissement de la Route de Moulins. L'alternat de circulation reste réduit au strict nécessaire, les travaux avancent bien, avec un objectif de fin de chantier après les vacances d'été.

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2019 pour un montant de 600 271 € sans augmentation des taux d'imposition, malgré une nouvelle réduction de la dotation de l'Etat (2013 : 154 938 € - 2019 : 110 435 €).

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	178 570 €	Produits des services	49 800 €
Charges de personnel	265 700 €	Impôts et taxes	252 300 €
Diverses charges de gestion courante	85 801 €	Attribution de compensation de Vichy communauté	56 800 €
Intérêt des emprunts	26 200 €	Dotations et subventions	128 400 €
Virement à la section d'investissement	44 000 €	Produits divers	24 200 €
		Excédent de fonctionnement reporté	88 771 €

Le budget d'investissement d'un montant de 339 461 € s'équilibre avec un emprunt de 46 000 €. Ce montant restant à nouveau inférieur au remboursement de la dette (49 700 € pour 2019), nous poursuivons la diminution de la charge des emprunts.

ACTUALITÉS

☛ Un contrat a été signé avec le Syndicat d'Electrification de l'Allier pour le **remplacement de la chaudière fuel de l'école**, vétuste, énergivore et non écologique, par une chaudière type biomasse alimentée par des granules bois. L'école, la bibliothèque, la cantine, la mairie et la maison Besson seront raccordées. L'abandon du chauffage au fuel très polluant permettra en outre de faire d'importantes économies.

☛ Dans le respect de l'entretien des **espaces verts sans pesticide**, un nouveau procédé d'engazonnement écologique, réduisant les mauvaises herbes et les tontes, a été mis en place en plusieurs endroits de la commune.

☛ Des travaux sont en cours dans les **appartements du C.C.A.S.** Trois radiateurs électriques anciens ont été changés et le changement de fenêtres est prévu.

☛ Suite au dernier **recensement**, la population totale de Billy s'élève à 792 habitants (référence 2016).

☛ Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, les **inscriptions sur les listes électorales** en mairie pourront être sollicitées toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du 2^{ème} mois précédant le scrutin pour ceux organisés en 2019).

☛ Dès le 1^{er} mai 2019, le tri devient plus simple, **100 % des emballages et des papiers se trient**. Se renseigner en mairie ou au SICTOM (tél 04.70.45.51.67) pour plus de détails sur le tri, l'ouverture de la déchetterie, et les dates des collectes (jours fériés et reports).

☛ L'**accueil périscolaire** (garderie) reçoit 36 enfants âgés de 3 à 11 ans. L'accueil se fait les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h à 9h et de 16h30 à 18h45. Un directeur et un animateur sont chargés de l'encadrement et proposent des activités variées, intérieures et extérieures.

☛ Il existe un dispositif d'aide au **financement de ravalement de façade** permettant de bénéficier d'une subvention. (Renseignements en mairie).

☛ Le cahier d'expression citoyenne mis à disposition en mairie pour le grand débat national a été transmis à la préfecture.

TOURISME – VIE DE LA COMMUNE

☛ Réouverture du Bureau d'Information Touristique (B.I.T.) le mercredi 3 avril.

☛ Randonnée Billysoise le dimanche 7 avril.

☛ Fête de Billy sur une seule journée, le samedi 15 juin.

☛ Kermesse de l'école organisée le vendredi 28 juin (si le temps le permet).

☛ Brocante le 1^{er} septembre.

☛ Le jeu « PEPIT », activité ludique sur le thème de l'eau se poursuit. Une nouvelle programmation est en cours.

☛ Le repas des anciens, organisé par le C.C.A.S., dimanche 25 novembre a été très apprécié par nos aînés. Ils ont partagé de bons moments de convivialité et d'amitié dans une bonne ambiance musicale.

☛ La bibliothèque, et les « jeux en bibliothèque » animés par Dominique, connaissent toujours un grand succès.

☛ Avec le retour des beaux jours, n'hésitez à venir emprunter les vélos à assistance électrique mis à disposition gratuitement à la mairie.

☛ L'activité commerciale de Billy est dynamique (deux restaurants, une boulangerie, une supérette, un boucher ambulant le jeudi matin et prochainement, un salon de coiffure).

TRANSFERT D'ACTIVITÉ AIDE À DOMICILE DU C.C.A.S DE BILLY

La date de cessation d'activité est fixée au 31 mars 2019. L'association d'aide à domicile de Saint Germain prend le relais, tant pour les personnels en poste à Billy qui le souhaitent, que pour les bénéficiaires qui ne souffriront d'aucune interruption d'assistance.

TRAVAUX EN COURS

☛ Les travaux de la mise à double sens ont démarré Route de Moulins.

☛ Les aménagements de la rue Chabotin qui deviendra piétonne commenceront ce mois.

☛ L'installation d'un ralentisseur est envisagée dans la descente du Pavé en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes. L'avis des riverains sera sollicité pour son emplacement.

INFORMATIONS DIVERSES

☛ **horaires d'ouverture**

◆ **Mairie** : lundi de 13h15 à 17h30 – mardi de 13h15 à 18h00 – jeudi de 13h15 à 17h00.

◆ **Bureau information tourisme** (billy-tourisme@vichy-communauté.fr) :

* Avril, mai, juin, septembre et octobre. Du mercredi au dimanche de 14h à 18h (visite à 14h et à 16h).

* Juillet – août. Tous les jours de 10h à 19h.

☛ **site internet de la commune de Billy** : www.billy-allier.fr

☛ **réunion publique sur la future voie verte reliant Billy à Vichy** : le jeudi 16 Mai à 18h00 à l'espace culturel Fernand Reynaud à St Germain des Fossés.

☛ **Pour le concours des maisons fleuries**, le repérage et les photos seront réalisés par une équipe de « spécialistes ». Les prix seront attribués comme par le passé, lors des vœux du Maire.

Le maire,
Jean Pierre BLANC